Politique du conseil

Section de la politique : Conseil d'administration
Sous-section de la politique : Développement du sport
Titre de la politique : **Développement approprié de l'athlète**

Énoncé de politique

Natation Canada fait partie d'un réseau d'agences et d'organisations qui promeuvent et fournissent une stratégie progressive de phases continues basées sur la science pour le développement des nageurs, couplées à une évaluation et une compétition appropriées. Le développement approprié de l'athlète fournit à tous les nageurs inscrits la meilleure occasion possible de progresser vers leur plus haut potentiel, limité seulement par des facteurs hors de la portée de Natation Canada et du réseau d'agences et d'organisations.

Objectif

Contexte – Au début du dialogue sur le développement à long terme de l'athlète (DLTA) à la fin des années 1990, Natation Canada a cherché à adopter un renouvellement de son système de développement de l'athlète dans lequel la rétention des nageurs, la progression longitudinale de la carrière et l'acquisition de compétences à multiples facettes sont centrales à ce système. La recherche, l'examen empirique et l'analyse du système ont permis d'identifier plusieurs « symptômes » ou normes de pratique qui allaient clairement à l'encontre des principes du DLTA ; des pratiques telles que les structures de compétition traditionnelles, la spécialisation précoce, le développement anecdotique des entraineurs et le développement restreint des évènements. C'est l'intention de Natation Canada à travers la direction décrite dans la politique de développement approprié de l'athlète (DAA) d'appliquer les principes et les pratiques du DAA et de maximiser toutes les occasions de participation à long terme des nageurs inscrits.
Déclaration – Natation Canada croit que le développement approprié des nageurs est la clé pour construire la fondation pour que le Canada progresse en tant que puissance mondiale de natation. Natation Canada croit que l'évolution la plus efficace dans le déploiement des principes d'une stratégie appropriée de développement de l'athlète est un déploiement longitudinal commençant par le niveau S'amuser grâce au sport jusqu'à Vie active ou s'entrainer à gagner. Ceci est en accord avec le concept selon lequel la structure d'entrainement et de compétition doit être construite pour répondre aux besoins de chaque stade de développement du nageur.

Application

Natation Canada reconnaît que l'exécution des programmes de développement, y compris le développement approprié de l'athlète, a lieu au niveau des clubs, des régions et des provinces de Natation Canada et, en fin de compte, la clé du succès dans le DAA repose sur ces organisations.
L'une des responsabilités opérationnelles dans la mise en œuvre d'une stratégie appropriée de développement de l'athlète consistera à donner l'autorité de sanction aux associations provinciales (AP). Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement, chaque AP sera chargée de veiller à ce que les sanctions de la compétition soient accordées aux mécanismes de développement appropriés, comme indiqué dans la stratégie de développement des athlètes appropriée. Ces mécanismes seront le contrôle des occasions de compétition appropriées par la sélection d'évènements spécifiques et l'exposition à la compétition à la fréquence appropriée.

Grâce à la recherche et à la consultation, Natation Canada a développé et continuera à développer un cadre approprié de développement de l'athlète et une matrice de développement de l'athlète (MDA) pour guider et diriger le processus. Natation Canada doit également jouer un rôle d'agent de changement dans le DAA. Les obstacles au changement à tous les niveaux – entraineur, club, région, niveau provincial et national – doivent être surmontés. Tous les programmes de formation et de certification de Natation Canada, destinés aux officiels, aux entraineurs, aux parents et au développement des clubs, seront cohérents avec la stratégie appropriée de développement des athlètes et la soutiendront. Natation Canada s'assurera que les « moments d'enseignement » qui traitent du DAA sont inclus dans chaque processus de consultation et d'interaction dirigé par Natation Canada et conçu pour développer les entraineurs, les parents, les clubs et le soutien de l'AP.

Responsabilités

Organisme	Action
Conseil – comité du développement du sport	1. Veille à ce que toutes les politiques du conseil d'administration relatives au développement de l'athlète sont alignées sur la stratégie de développement approprié de l'athlète. 2. Réalise une évaluation de l'avancement des étapes/objectifs/programmes du DAA et de la MDA.
Directeur général	1. Communique une position ferme concernant le rôle et la mise en œuvre efficace d'une stratégie appropriée de développement des athlètes et d'un cadre de développement des nageurs pour l'avenir de la natation canadienne. 2. Développe un système de rapport et d'évaluation qui contrôle régulièrement l'efficacité du développement, de la programmation et de la compétition au niveau national. 3. Développe et fais évoluer continuellement la stratégie globale de communication et de consultation pour conduire le changement parmi les entraineurs, les clubs, les AP et Natation Canada concernant le DLTA ;

Limites

Dans la mesure où le contrôle pour accorder des sanctions est détenu par Natation Canada et est fourni à l'AP en vertu du règlement de Natation Canada, Natation Canada se réserve le droit d'autoriser l'autorité de sanction à une AP en fonction de l'avancement des constructions du développement approprié de l'athlète.

Références

Règlement no 1 de Natation Canada
Stratégie de développement approprié de l'athlète de Natation Canada
Matrice du développement de l'athlète de Natation Canada

Révisée et approuvée

Approuvée par le Conseil : 11 décembre 2006
Révisée et approuvée : 28 mars 2009
Révisée et approuvée : 18 janvier 2014
Révisée et approuvée : 23 mars 2021